CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2025 À 19H30
COMMUNE DE SAINTE-SIGOLENE
ORDRE DU JOUR

******

Appel

Election d'un secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 février 2025

Compte-rendu des décisions prises par délégation du Conseil Municipal

Récapitulatif des marchés attribués et avenants en cours

1. **FINANCES – MARCHÉS PUBLICS**
   - 1.1. Récapitulatif des indemnités des élus 2024
   - 1.2. Approbation des Comptes Financiers Uniques
     - *1.2.1.* Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 – Budget principal
     - *1.2.2.* Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 – transport scolaire
     - *1.2.3.* Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 – cimetière
     - *1.2.4.* Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 – maison médicale
     - *1.2.5.* Affectation du résultat de l'exercice 2024 – Budget maison médicale
   - 1.3. Débat sur les Orientations Budgétaires (DOB) 2025
   - 1.4. Fêtes et Cérémonies – Dépenses à imputer au compte 6232
   - 1.5. Plan de financement DETR 2025
     - *1.5.1.* Plan de financement DETR 2025 : Mur de soutènement route de Monistrol
     - *1.5.2.* Plan de financement DETR 2025 : aménagement du parking Saint-Joseph
     - *1.5.3.* Plan de financement DETR 2025 : Plan de financement : Sécurisation de la charpente de la salle polyvalente et du boulodrome municipal
   - 1.6. Demande de fonds de concours « Aide au petit patrimoine » à la communauté de communes Marches du Velay Rochebaron, pour la rénovation de la passerelle des Dreytes à Vaubarlet
   - 1.7. Reconstitution des amortissements des biens historiques et culturels par opérations d'ordre non budgétaire de comptes de haut de bilan
   - 1.8. Demande de financement exceptionnel pour participer à la constitution d'une collection de médiathèque d'instruments de musique
   - 1.9. Jardins familiaux : définition du tarif et approbation du règlement intérieur
2. **RESSOURCES HUMAINES :** Présentation du rapport social unique 2023
3. **URBANISME :** Mise en place d'un droit de préemption sur les fonds commerciaux et artisanaux
4. **QUESTIONS DIVERSES**